

VISITE DE QUARTIER

UNE JOURNÉE DANS VOTRE QUARTIER



QUARTIER

CENTRE

Samedi 3 février

Incivilités

Depuis plusieurs mois, nombreux sont les Brunoyens à faire état d'incivilités de différentes natures. **Non respect des règles de stationnement, déchets et déjections canines, végétations débordantes** sont autant d'actions qui, prises séparément, ne sont pas visibles. Leur répétition entraîne de facto des **nuisances pour l'ensemble des riverains**.

Aussi, et afin d'aider les services de la Ville à les relever et à les traiter le plus efficacement possible, Monsieur le Maire souhaite **associer les différents conseils de quartier à une réflexion** qui permettra d'imaginer de nouvelles mesures **pour lutter plus efficacement contre ces nuisances**.

Vitesse de circulation

De nombreux usagers du centre-ville font état de vitesse de circulation en centre-ville et dans l'hyper centre très élevée.

À cet effet, des panneaux de rappel de la réglementation seront réimplantés aux entrées de l'hypercentre. Des contrôles de vitesse pourront être menés de façon aléatoire par la Police municipale

68 €
D'AMENDES SI...




Bruno Gallier

Maire de Brunoy
Vice président de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine



Sandrine Lamiré

Adjointe au maire chargée des quartiers centre et bords de l'Yerres et des relais jeunes
Conseillère régionale Île-de-France

Renseignement Service Quartier, 01 69 39 89 14
rendez-vous sur www.brunoy.fr et rejoignez-nous sur  Facebook : **Brunoy Officiel** et application mobile « Brunoy »



BRUNOY

RÉVISION DU PLU

La concertation en action

Un deuxième café PLU a permis aux Brunoyens de s'exprimer et d'échanger sur ce que sera le Brunoy de demain. Ont suivi 2 ateliers PLU sur les thématiques : « habiter et se déplacer » et « travailler et se divertir ».



Du 14 au 31 mars, donnez votre avis, participez à l'enquête publique !

Lors de cette enquête publique, le commissaire enquêteur tiendra 3 permanences en salle PMR au CCAS.

- **Mardi 20 mars**, de 16h à 19h.
- **Vendredi 23 mars**, de 15h à 17h30.
- **Samedi 31 mars**, de 9h à 12h.

Le dossier du projet est consultable en ligne sur www.brunoy.fr et à l'accueil de la mairie.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher du **service urbanisme** : 01 69 39 89 42

Marie de Brunoy Place de la mairie
BP 83 | 91805 Brunoy Cedex

Stationnement

Nouveaux tarifs, dépenalisation du stationnement en centre-ville, nouveau système d'abonnement au PSR, le stationnement est concerné par de nombreux changements qui sont entrés en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.



En centre-ville, l'insuffisance de paiement du stationnement sur voirie ne fait plus l'objet d'une amende pénale de 17€ mais du paiement d'une redevance appelée Forfait Post-Stationnement dont le montant s'élève à 25€. Un changement qui s'inscrit dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement sur voie publique.

Cette politique a pour objectif d'inciter les automobilistes à stationner sur de courtes durées et de limiter le temps de recherche d'une place en assurant la rotation des véhicules. Réhabilité et doté de nouvelles barrières d'accès, le parc de stationnement régional (PSR) intérieur et extérieur est quant à lui concerné par un nouveau système d'abonnement. Des abonnements dont il faut désormais s'acquitter auprès d'un nouveau service municipal dont les bureaux sont installés au niveau de l'entrée piétonne du PSR intérieur.



Au théâtre Des spectacles à ne pas rater

CE SOIR :
LOLA BLAU
Samedi 17 mars • 20h30

Une pièce musicale de Georg Kreilser. En apparence inoffensive, avec humour et sincérité, Lola nous fait passer les frontières et enjambe les genres musicaux. C'est le théâtre dans le théâtre, l'artiste sur la route et dans le monde et le cabaret comme lieu de résistance (à partir de 10€).

**LES GENTLEMEN
DÉMÉNAGEURS**
Dimanche 25 mars • 16h

Une comédie « boulevardesque » enlevée, rythmée et truffée de scènes cocasses irrésistibles.

Réservation
Office de tourisme
01 69 43 71 21

Retrouvez l'actualité municipale dans
UNMOISEVILLE et sur www.brunoy.fr